# DÉCISIONS

## DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES

**du 20 juin 2012**

**portant nomination de juges et d'avocats généraux de la Cour de justice**

(2012/345/UE)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 19,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 253 et 255,

considérant ce qui suit:

(1) Les mandats de quatorze juges et quatre avocats généraux de la Cour de justice viennent à expiration le 6 octobre 2012. Il convenait de procéder à la nomination de quatorze juges et quatre avocats généraux de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018.

(2) Le 25 avril 2012, par la décision 2012/244/UE [1], les représentants des gouvernements des États membres ont nommé onze juges et trois avocats généraux à la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018.

(3) Pour compléter le renouvellement partiel des juges et avocats généraux de la Cour de justice, les représentants des gouvernements des États membres devraient encore procéder à la nomination de trois juges et d'un avocat général aux postes restant à pourvoir.

(4) Les gouvernements des États membres ont proposé que M. Antonio TIZZANO soit à nouveau nommé juge à la Cour de justice, que M. Christopher VAJDA soit nommé juge à la Cour de justice et que M. Paolo MENGOZZI soit à nouveau nommé avocat général à la Cour de justice. Le comité institué par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne a donné un avis sur l'aptitude des candidats précités à l'exercice des fonctions de juge et d'avocat général de la Cour de justice.

(5) Il convient donc de procéder à la nomination de deux juges et d'un avocat général de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018. Le poste restant à pourvoir de juge de la Cour de justice sera pourvu ultérieurement,

ONT ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier*

1. Sont nommés juges de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018:

M. Antonio TIZZANO

M. Christopher VAJDA.

2. M. Paolo MENGOZZI est nommé avocat général de la Cour de justice pour la période allant du 7 octobre 2012 au 6 octobre 2018.

*Article 2*

La présente décision entre en vigueur le jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à Bruxelles, le 20 juin 2012.

*Le président*

J. TRANHOLM-MIKKELSEN

[1] JO L 121 du 8.5.2012, p. 21.